
Conférence de Presse

Présentation du rapport sur la cartographie des abus et violations graves des droits ainsi que des atteintes au Droit International Humanitaire

Par Musa Yerro GASSAMA, Directeur de la Division des Droits de l'Homme-MINUSCA et Représentant du HCDH en RCA

Mesdames et Messieurs, les représentants des media et organes de presse ;

Chers invités,

Je voudrais vous remercier d'emblée pour votre présence et participation à la présente conférence qui témoignent de l'attention et de l'importance que vous accordez à l'agenda des droits de l'Homme en République centrafricaine. La présente conférence nous offre l'occasion de partager avec vous sur la genèse, l'approche méthodologique, la portée, le contenu, les constats et les recommandations du **Rapport sur la Cartographie des Violations Graves des Droits de l'Homme et des Atteintes aux Droits International Humanitaire**. Elle nous permet également de vous informer sur la suite que nous entendons imprimer à ce rapport.

De prime abord, ce rapport épouse à la fois l'esprit et les contours des recommandations du Forum de Bangui de **mai 2015** ainsi que la lettre du Séminaire International sur la Lutte contre l'Impunité de **septembre 2015**. Ainsi, il donne effet aux aspirations profondes unanimement exprimées par tous les segments de la société centrafricaine quant à l'impératif de lutte contre l'impunité et la nécessité d'un processus global de justice

transitionnelle. Il faudrait aussi voire dans cette initiative, une mise en œuvre des exigences assignées à la MINUSCA par le Conseil de Sécurité des Nations Unies dans sa résolution 2301 du 26 juillet 2016.

De même, ce rapport sur la cartographie des violations relève des pratiques régulières et des procédures établies par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) relative à l'obligation de publication de rapports sur la situation des droits de l'Homme. A cet effet, la MINUSCA et le HCDH ont conjointement initié le projet de rapport public sur la cartographie des violations graves des droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Equipe d'Expert sur les Violences sexuelles liées au conflit.

Sous réserve de ces précisions liminaires, le rapport qui nous vaut cette conférence de presse est le fruit d'un processus de recherche approfondie et opérationnelle étalée sur une période d'une année. Le rapport couvre les violations commises sur le territoire centrafricain du ***1er janvier 2003 au 31 décembre 2015***. Dans sa première partie, il aborde la cartographie des violations graves des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Dans sa deuxième partie, il explore les éléments qui pourraient fonder une stratégie globale de justice transitionnelle en RCA. Dans sa troisième partie, il formule des suggestions relatives aux options stratégiques ayant trait aux éventuelles poursuites et potentiels domaines d'enquêtes prioritaires.

L'équipe de recherche et de rédaction du rapport a analysé des informations provenant de plus de 1200 sources confidentielles et publiques contenues dans différents documents, tels que des rapports d'entités des Nations Unies,

d'ONG internationales et centrafricaines, des articles des médias locaux et internationaux et académiques, et des livres.

En fait, le rapport a constaté que des acteurs de tous bords-gouvernementaux, groupes armés nationaux comme internationaux, forces armées étrangères ainsi que des éléments appartenant aux forces de maintien de paix- impliqués dans les crises cycliques enregistrées en République centrafricaines, ont été, à différent degré de gravités, des auteurs des violations.

Les violations graves des DH et atteintes au DIH imputables à toutes les parties au conflit incluent atteinte au droit à la vie, atteinte au droit à la propriété, atteinte à l'intégrité physique et mentale, atteinte aux droits de l'enfant, violences sexuelles, attaques contre les humanitaires et les N-U, entrave à l'assistance humanitaire, mauvaises conditions de détention, incitation à la haine; et atteinte à la liberté d'opinion et d'expression.

Les incidents documentés recèlent des éléments constitutifs de crime grave du droit international y compris des violences sexuelles et abus des droits de l'enfant en relation avec le conflit, des abus et violations des droits de l'Homme et des atteintes graves au droit international humanitaire.

Par ailleurs, les constats du rapport mettent l'accent sur la prévalence d'une longue culture d'impunité en République centrafricaine. Le rapport insiste sur l'impératif de la lutte contre ce fléau, la recherche de la vérité sur ces violations, et l'adoption des réponses appropriées comme éléments fondamentaux des processus politique, de paix, et de réconciliation nationale.

Cependant, est-il besoin de le préciser, il ne s'agit ici ni d'un document d'enquête judiciaire encore moins un réquisitoire introductif d'instance. Ce rapport reste, d'une part, un moyen de documentation et d'archivage des

informations relatives aux violations, abus et atteintes graves commis en relation avec les différents cycles de violences qui ont secoués la République centrafricaine. D'autre part, il constitue un outil à usage multifonctionnel, suggérant des pistes pouvant alimenter les mesures judiciaires, nourrir les réflexions en cours pour une stratégie globale de justice transitionnelle et inspirer le processus de réformes institutionnelles, dans la quête d'une réconciliation nationale et vers une paix durable en RCA.

En définitive, le rapport recommande des mesures fortes de lutte contre l'impunité et de prévention des violations et abus des droits de l'Homme et atteintes au droit international Humanitaire. A ce titre, l'opérationnalisation de la nouvelle Cour Pénale Spéciale est un point saillant qui y est perçu comme un élément essentiel dans les efforts communs de lutte contre l'impunité. Pour ce faire, le rapport met l'accent sur la nécessité de maintenir un environnement sécuritaire nécessaire à la mise en œuvre des mesures judiciaires en proposant, entre autres, le développement d'une stratégie de protection des témoins et d'assistance aux victimes. Dans le même sillage, il offre un recadrage conceptuel sur les mécanismes de justice transitionnelle pour mettre en exergue les dividendes de cohésion sociale et de réconciliation nationale qui pourraient en découler en faveur d'une paix durable en RCA.

Chers représentants des médias et organes de presse ;

J'aimerais réaffirmer, de prime abord, que les recommandations formulées dans ce rapport visant à faire progresser le processus global de justice transitionnelle en RCA, devraient être mises en œuvre dans le cadre des initiatives et des efforts en faveur d'une paix durable en RCA. Par conséquent, elles font partie du processus de paix et du processus politique, qui visent à remédier aux causes profondes du conflit. Un soutien coordonné

et harmonisé de toutes les parties est essentiel pour la mise en œuvre de ces recommandations et le suivi des progrès en tenant compte de leur appropriation par les autorités nationales, les Organisations de la Société Civile, les leaders communautaires et les populations centrafricaines.

Pour accroître l'appropriation nationale du rapport et mobiliser les efforts pour la mise en œuvre des recommandations, le HCDH, la MINSUCA et le PNUD exploreront ensemble et en partenariat avec le Gouvernement, les acteurs nationaux et partenaires internationaux une stratégie de communication et de partage visant les acteurs institutionnels du secteur de la justice et de la sécurité, le barreau ainsi que les ONG et partenaires potentiels impliqués dans la lutte contre l'impunité.

Pour notre part, nous nous évertuerons à entreprendre une série d'activités de suivi à court terme qui comprend: la diffusion du rapport par tous les bureaux régionaux de la DDH; l'organisation d'une série d'ateliers de formation en faveur des agents judiciaires et institutions sécuritaires sur des aspects pratiques des droits de l'Homme régissant les poursuites, les enquêtes et les procès qui visent la répression des crimes graves du droit des gens documentés dans le rapport ; continuer à fournir conseil et assistance pour l'adoption d'une stratégie globale de justice transitionnelle et une stratégie de protection des témoins et d'assistance aux victimes; plaider pour la conjugaison des efforts destinés à assurer un environnement propice à la mise en œuvre des recommandations du présent rapport; et poursuivre le dialogue constructif avec les partenaires internationaux pour un accompagnement coordonné et concerté du Gouvernement dans ses efforts et initiatives de lutte contre l'impunité.

Occasion ne s'aurait être plus opportune -surtout dans le contexte des violences récentes relevées à plusieurs localités du pays- pour lancer

également un appel à toutes les parties impliquées dans la crise en cours en République centrafricaine afin de mettre fin aux violations des droits de l'homme, aux attaques contre des civils et acteurs humanitaires, car ces actes pourraient constituer des violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire dont les auteurs seront tenus responsables.

Je ne saurais conclure sans réitérer que la MINUSCA, le HCDH et le PNUD, encouragent les efforts consentis et les mesures prises par les autorités nationales pour la création d'une Cour pénale spéciale. Nous croyons fermement que l'opérationnalisation rapide de cette Cour, combinée aux mesures recommandées de justice transitionnelle de manière séquentielle et articulée donnera des dividendes aux populations civiles, aux victimes et contribuera à la prévention de l'escalade de la violence en RCA. Cela pourrait également contribuer aux réformes institutionnelles nécessaires pour renforcer l'Etat de droit et la culture des droits de l'homme.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Fait à Bangui, le 30 mai 2017